

Le 18 janvier 2021

Commission Permanente de la Région Normandie

Depuis le siège de la Région à Caen, Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a réuni en visio, lundi 18 janvier 2021, la commission permanente de la Région Normandie, pour examiner plus de 150 dossiers. On peut notamment retenir :

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Au titre de sa politique de soutien aux entreprises normandes, la Région a décidé d'accorder les aides suivantes :

- **Près de 2 millions d'euros de prêts et 50 000 euros de subventions au titre du dispositif « Impulsion Développement »** pour accompagner 10 entreprises, permettant la création de 119 emplois;
- **48 225 euros sous forme de subvention au titre du dispositif « Impulsion Innovation »** pour soutenir le projet d'innovation porté par l'entreprise ADCIS, à Saint Contest (14), qui consiste en l'expérimentation in situ d'une solution innovante (rétinographe couplé à une solution logicielle mettant en jeu l'intelligence artificielle) permettant le dépistage de rétinopathie diabétique en pharmacie;
- **326 120 euros de subventions au titre du dispositif « Coup de pouce »** pour soutenir la création et la reprise de 63 TPE de moins de 10 salariés;
- **345 000 euros de prêts à taux nul et 80 531 euros de subventions au titre du dispositif « A.R.M.E »** pour soutenir 9 entreprises en situation de fragilité, permettant la sauvegarde de 753 emplois;
- la souscription de **20 millions d'euros** de la Région Normandie au capital de **Normandie Prêts Participatifs**, dans le but de soutenir les capacités d'investissement et de développement des entreprises par des outils innovants;
- **2 millions d'euros à Bpifrance Financement** au titre d'un abondement du « **Fonds Régional d'Innovation** »;
- des subventions pour un montant total de **378 615 euros** pour soutenir **5 projets issus de l'Economie Sociale et Solidaire** :
 - 250 000 euros à l'ASSOCIATION DE LA MONNAIE NORMANDE CITOYENNE, à Hérouville-Saint-Clair (14), pour le déploiement en 2021 du RolloN sur le territoire normand,
 - 55 785 euros à « LE PAIN LEVE », à Courcy (50), pour la création d'un fournil bio à Courcy (50) en Société Coopérative de Production,
 - 40 000 euros à l'INITIATIVE POUR L'EMPLOI ENVIRONNEMENT Agneaux (50), pour la création d'un Atelier Chantier d'Insertion maraîchage à Bourgvallées,
 - 20 000 euros à l'ASSOCIATION DE PRÉFIGURATION DE LA SCIC EXECO Hérouville-Saint-Clair (14), pour la réalisation des études préalables au lancement d'une production d'énergie renouvelable avec les « Cheminées à Vent » sous le statut de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC),
 - 12 830 euros à ETIQ Caen (14), pour le déploiement des activités d'EtiQ sur le territoire du Sud Calvados;

RECHERCHE ET INNOVATION

- Plus de 1,5 million d'euros pour la promotion de l'innovation

Les élus régionaux accordent plus de 1,17 million d'euros à 3 projets innovants, dont 853 161 euros à OLATEIN DIEPPE SAS, pour son projet de production d'isolats de protéines issus de graines de colza et destinés à l'alimentation humaine. Il s'agit du second volet du projet d'innovation d'AVRIL et de DSM sur le site de Dieppe, porté par la société OLATEIN.

De plus, la Région Normandie va soutenir 3 projets collaboratifs pour un montant total de 389 232 euros, dont NABAB, le projet du Domaine de Billy, qui consiste en la création de nouvelles boissons fermentées non ou faiblement alcoolisées telle qu'un Kéfir de pommes ou un cidre de thé.

- Accord de partenariat Région Normandie et HEALTH DATA HUB

Les élus régionaux ont approuvé les termes de l'accord de partenariat entre la Région Normandie, via son implication dans le projet « DataLab Normandie », et le Health Data Hub, avec pour objectif le développement de nouveaux services par l'usage de la donnée.

- Numérique : Appels à Projets

La Région Normandie accorde une enveloppe globale de 2 millions d'euros à l'Appel à Projets Données et technologies associées, appliqué à la santé, et financé sur des fonds FEDER Numérique, destiné à soutenir des projets de services innovants dans le domaine de la santé, basés sur l'utilisation de la donnée.

En outre, suite à l'appel à projet « Acquisition de matériel informatique – EPN Normandie », les élus régionaux accordent une enveloppe globale de 47 374 euros aux lauréats suivants :

- Association Familles Rurales Moyon Villages,
- Association MJC Le Rond-Point de l'Aigle,
- Association S3A,
- Communauté d'Agglomération du Cotentin,
- CAF du Calvados,
- Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault,
- Communauté de communes Argentan Intercom,
- Communauté de communes Argentan Intercom,
- Communauté de communes Val ès Dunes,
- Maison de l'Enfant et des Découvertes d'Evreux,
- Maison pour Tous de Gruchet le Valasse,
- MJC de la Région d'Elbeuf.

FORMATION :

- Favoriser l'inclusion en formation des personnes en situation de handicap

Dans le contexte de crise sanitaire, les structures de formation ont engagé un processus de transformation de leurs offres et ont su adapter leurs pratiques de formation dans une logique de continuité pédagogique. Pour poursuivre cette dynamique et accompagner durablement les mutations du secteur de la formation (évolution des métiers et des formations, transition numérique et écologique, nouvelles réglementations...), la Région, en lien avec les principaux acteurs de la formation, a élaboré une stratégie régionale de transformation et de modernisation des structures de formation. Les élus ont décidé, ce jour, d'inclure un volet handicap à cette stratégie. Il s'agira de renforcer l'inclusion en formation des personnes en situation de handicap, en accompagnant les projets favorisant les conditions d'innovation en ce domaine, l'adaptation des contenus et modalités pédagogiques aux besoins de ces publics.

- 157 164 euros pour accompagner la formation des demandeurs d'emploi

Des subventions ont été accordées, pour un montant total de 157 164 euros, aux organismes de formation normands pour le financement de formations de 22 demandeurs d'emploi.

- 25 000 euros pour accompagner les étudiants en formation sanitaires et sociales qui rencontrent des difficultés financières

Les élus régionaux ont décidé d'attribuer au CROUS Normandie, une subvention d'un montant de 25 000 euros afin que des aides spécifiques d'urgence puissent être attribuées aux étudiants en formation sanitaires et sociales qui rencontrent des difficultés financières.

- La Région accompagne les lycéens normands

Le Fonds Social Régional a pour vocation de réduire les effets des inégalités sociales et économiques entre les élèves, et d'aider les familles pour la prise en charge des dépenses d'hébergement, de restauration et de transport, ainsi que les dépenses liées aux frais de santé ou de mutuelle pour les jeunes en rupture familiale. Ainsi, les élus régionaux accordent une enveloppe globale de 3771 euros à 5 lycées normands au titre du Fonds Social Régional.

En outre, la Région Normandie attribue plus de **2,15 millions d'euros** pour l'équipement des lycées, mobiliers et pédagogiques.

- Plus de 23,3 millions d'euros pour le forfait d'externat des lycées privés

Les élus régionaux ont arrêté le montant global du forfait d'externat 2021 destiné aux établissements privés de l'enseignement général, professionnel et technique, sous contrat d'association avec l'Etat, à plus de 23,3 millions d'euros.

- 119 577 euros pour les Subventions pour Opérations de Réparation ou d'Aménagement (SORA)

La Région Normandie accorde 119 577 euros à 15 lycées normands au titre des Subventions pour Opérations de Réparation ou d'Aménagement (SORA), allouées aux établissements volontaires pour gérer certains travaux portant sur des opérations de réparations ponctuelles, de maintenance « lourde » ou d'aménagements.

- Accord de partenariat avec les branches professionnelles

Les élus régionaux ont approuvé l'accord de partenariat entre la Région Normandie et les branches professionnelles « prévention sécurité » et « bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils », dans le but de faire évoluer l'offre de formation (initiale et continue), et de répondre aux besoins en compétences exprimés par les entreprises, avec un volet observation, et faire découvrir les métiers des différents secteurs au public en recherche d'orientation.

- Validation des Acquis de l'Expérience

Dans le cadre de sa politique en faveur de la formation professionnelle et de l'insertion vers l'emploi des Normands, la Région a décidé d'attribuer 41 760 euros de subventions pour accompagner 32 personnes engagées dans une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE).

- 4,17 millions d'euros pour soutenir le réseau des Missions Locales Normandes

Pour 2021, la Région soutient le réseau des 24 Missions Locales Normandes ainsi que l'Association Régionale des Missions Locales Normandie (ARML) à hauteur de 4,17 millions d'euros dans leur mission d'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi et la formation.

EDUCATION - JEUNESSE :

« Entreprendre Pour Apprendre » : accompagnement des jeunes de 14 à 25 ans dans la création de mini-entreprises

Dans le cadre de son programme d'actions éducatives, la Région a attribué une subvention de 55 000 euros à l'association "Entreprendre Pour Apprendre " qui accompagne des jeunes de 14 à 25 ans dans la création de mini-entreprises, en relation avec leurs professeurs et formateurs, ainsi que les acteurs du monde économique. Dans ce cadre, chaque mini-entreprise bénéficie d'un accompagnement de 30 à 70 heures, permettant aux jeunes d'expérimenter les différentes phases d'un projet entrepreneurial, de l'idée à la commercialisation. L'association intervient au sein de 40 établissements relevant des compétences de la Région de septembre 2020 à juin 2021. Environ 800 jeunes participent à cette action.

- « Pass Monde » : Soutien à la mobilité internationale des jeunes normands

Le dispositif « Pass Monde » permet de soutenir la mobilité internationale des jeunes normands (lycéens, étudiants, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle...) dans le cadre de leur cursus de formation ou de projets personnels. Les élus régionaux ont décidé d'attribuer **des bourses à 97 jeunes normands pour un montant total de 97 160 euros.**

SPORT :

- 65 200 euros pour soutenir l'organisation de 6 manifestations sportives

La Région soutient l'organisation de manifestations sportives nationales ou internationales qui contribuent à faire rayonner le territoire. Dans ce cadre, des subventions ont été attribuées pour un montant total de 65 200 euros pour l'organisation de 6 événements :

- les meetings d'athlétisme de Mondeville le 30 janvier et Hérouville-Saint-Clair le 17 juin ;
- le Tour de Normandie du 22 au 28 mars 2021 ;
- le championnat de France jeunes d'Escalade de bloc du 20 au 21 février 2021, porté par le club d'escalade de l'Avranchin ;
- le Championnat National des Clubs de pétanque, porté par le Comité de l'Eure de pétanque ;
- la 7^{ème} édition de la compétition du Super 16 féminin F1 du 24 au 25 avril 2021, porté par l'association La boule Venoisienne de Caen ;
- l'Open international féminin porté par le Tennis Club du Havre.

- Soutien au nautisme :

Dans le cadre de sa politique en faveur du nautisme, la Région a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- **400 000 euros pour l'accueil en 2021 et 2023 de l'arrivée de la Rolex Fasnet à Cherbourg-en-Cotentin ;**
- **110 000 euros à la Ligue de Voile de Normandie dans le cadre du projet d'accès au skipper normand au Championnat de France de courses au large en solitaire.**

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :

- Contractualisation territoriale

Les élus régionaux ont approuvé le projet de contrat de territoire avec la Communauté de communes Interrégionale Aumale-Blangy-sur-Bresle. La Région apportera son soutien à hauteur de près de **1,5 millions d'euros** à ce territoire.

Enfin, dans le cadre des contrats de territoire déjà signés, **793 338 euros de subventions ont été votées au titre du Fonds Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire (FRADT)** pour accompagner les projets suivants :

- Aménagement des venelles et courées du centre-bourg de Pont-Audemer (27) ;
- Construction d'une résidence habitat à usage des jeunes travailleurs, apprentis et saisonniers sur la commune de Créances (50)

- Villes reconstruites : 253 178 euros pour renforcer l'attractivité des centres villes de Saint-Lô (50) et Flers (61)

La Région soutient les villes reconstruites particulièrement touchées par les phénomènes de dévitalisation, de vacance des logements, commerces et services, voire de paupérisation, afin de renforcer l'attractivité de leurs centres. Dans ce cadre, elle soutient les opérations suivantes pour un montant total de 253 178 euros :

- la réfection des parties communes de l'immeuble de la Reconstruction situé Parvis Notre Dame, 16 rue Carnot à Saint-Lô (50) ;
- les travaux d'amélioration et réaménagement du coeur d'îlot d'un ensemble immobilier de la Reconstruction situé Résidence Saint-Germain à Flers (61) ;
- l'aménagement de la cour d'une copropriété de la Reconstruction, les travaux de ravalement et de mise aux normes électriques de la cage d'escalier de l'immeuble situé 12-14 rue de la Chaussée à Flers (61).

- 4,77 millions d'euros pour l'EPF Normandie

La Région a attribué une subvention globale de 4,77 millions d'euros à l'Établissement Public Foncier (EPF) de Normandie pour le financement d'un programme d'interventions portant sur :

- 10 projets de traitement et de reconversion de friches (études et travaux) pour un montant global de 4,17 millions d'euros ;
- deux projets de démolition de bâtiments publics amiantés pour un montant de 600 000 euros.

- Plus de 1 million d'euros pour la reconversion de l'ancien site des armées à Mondeville (14)

La Ville de Mondeville porte actuellement un projet de valorisation de son tissu urbain d'une emprise globale de 8 hectares, libérée en 2009 par un service de l'armée. La ZAC Valleuil a ainsi été créée pour développer ce nouveau quartier mixte dans une logique de développement durable. Un collège départemental, un EHPAD ainsi que des logements ont été implantés. La ville souhaite poursuivre ces aménagements en se réappropriant des bâtiments existants pour les recycler en pépinière culturelle pour l'un et en logements sociaux pour l'autre. Des parkings seront également réalisés. La Région soutient ce projet à hauteur de plus de 1 million d'euros.

- 322 501 euros pour financer la création/réhabilitation de logements

La Région accompagne la reconstitution d'une offre qualitative de logements dans les centres des villes moyennes et bourgs structurants par le financement de création/réhabilitation de logements locatifs. Dans ce cadre, 322 501 euros de subventions ont été attribuées pour soutenir les opérations suivantes :

- Réhabilitation complète d'un immeuble de 8 logements situé 11-13 rue Emile Zola à Evreux (27) ;
- Rénovation de deux logements dans un immeuble situé 2 rue Girard à Vire- Normandie (14) ;
- Rénovation globale d'un immeuble (comprenant 18 logements) situé 3 rue Victor Hugo à Flers (61) ;
- Rénovation d'un logement situé 22 rue de Paris à Flers (61) ;
- Réhabilitation globale de 2 logements situés 20 rue Bernard de la Rochefoucault à Falaise (14) ;

- Rénovation de 8 logements dans les niveaux supérieurs de l'hôtel des Postes situé 1 place Bellet à Fécamp (76)

SANTE :

- 350 000 euros pour accompagner la réalisation de projets immobiliers de Pôles de Santé dans les zones déficitaires

Dans le cadre de sa politique de lutte contre la désertification médicale, la Région accompagne la réalisation des projets immobiliers de Pôles de Santé dans les zones déficitaires. Les élus régionaux ont décidé, dans ce cadre, d'attribuer les subventions suivantes :

- 250 000 euros à la Communauté de Communes Pré-Bocage Intercom pour la construction d'un PSLA sur la commune de Villers-Bocage (14) ;
- 100 000 euros à la Commune de Cormeilles pour la construction d'une extension de PSLA sur la commune de Cormeilles (27).

- 84 600 euros d'aides pour les étudiants en masso-kinésithérapie qui souhaitent exercer en Normandie

Dans le cadre de l'harmonisation des frais d'inscription et pour encourager l'installation des jeunes diplômés dans des zones en peine de professionnels de santé, la Région rembourse a posteriori les études en masso-kinésithérapie. Sous réserve qu'ils exercent dans un établissement de santé sur le territoire normand ou qu'ils soient installés en libéral dans une zone très sous dotée, les diplômés peuvent prétendre à une année de remboursement d'étude soit 4 700 euros. Chaque année exercée déclenche une année de remboursement (jusqu'à 4 années maximum). **Les élus régionaux ont ainsi attribué, dans ce cadre, des aides pour un montant total de 84 600 euros à 6 jeunes diplômés.**

DEVELOPPEMENT DURABLE :

- 115 231 euros pour soutenir les aménagements cyclables de la Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon

Dans le cadre de la politique qu'elle mène en faveur du développement des modes de déplacements doux, la Région a décidé d'attribuer une subvention de 115 231 euros à la Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon pour la réalisation des aménagements suivants :

- une voie verte reliant Fontenay-le-Marmion à Mays-sur-Orne RD 41B (1 250 ml) ;
- une piste cyclable reliant les rues de l'Orée des Champs et de la Cabottière à Evrecy (590 ml).

- Plus de 1 million d'euros pour la rénovation énergétique de logements à Hérouville-Saint-Clair (14)

Dans le cadre de son Plan « Normandie Bâtiments Durables », la Région finance à hauteur de plus de 1 million d'euros la rénovation énergétique BBC de 106 logements de la résidence Abbé Lucas à Hérouville-Saint-Clair.

- Partenariat entre la Région et ArianeGroup dans le domaine de l'hydrogène et de la transition énergétique

Les élus régionaux ont approuvé les termes du partenariat avec ArianeGroup pour promouvoir la transition énergétique et le développement en Normandie des compétences, technologies et moyens pouvant contribuer au déploiement de solutions hydrogène. Cet accord de partenariat donnera lieu à une signature dans les prochaines semaines.

AGRICULTURE – PECHE :

- 32 projets retenus dans le cadre de l'appel à projets 2020 pour la transformation des produits agricoles

L'appel à projets « Aide aux investissements pour la transformation à la ferme et la commercialisation en circuits courts » a été lancé du 1^{er} septembre au 30 octobre 2020 afin d'accompagner la création ou la rénovation des ateliers de transformation de produits fermiers et l'adaptation des exploitants normands aux nouveaux contextes agricoles. Dans ce cadre, **32 projets ont été sélectionnés pour un montant total d'aides de plus 1,74 million d'euros dont 983 351 euros au titre du FEADER.**

- 439 982 euros pour soutenir le reboisement des peuplements dits pauvres

La Région Normandie soutient en cofinancement avec le FEADER, le reboisement de peuplements qui se trouvent en « impasse sylvicole », compte- tenu d'une composition en espèces inadaptées à la station forestière ou d'une inadaptation de leur structure.

A ce titre, elle finance 40 dossiers pour un total de 225 hectares reboisés (en mélange ou en monospécifique) pour un montant de 439 982 euros, dont 241 105 euros de fonds FEADER.

- Soutien aux projets d'installation agricole

La Région accompagne les projets d'installation agricole. Dans ce cadre, les élus ont décidé :

- d'attribuer des subventions pour un montant total de **41 500 euros au titre du dispositif « Impulsion Installation » pour soutenir 5 projets d'installation ;**
- de prendre en charge pour un montant total de **36 006 euros la rémunération ainsi que la protection sociale et accident du travail de quatre bénéficiaires du dispositif « contrat de parrainage »**, pour une durée prévisionnelle totale 7 280 heures de stage ;
- de prendre en charge pour un montant total de **18 003 euros la rémunération ainsi que la protection sociale et accident du travail de deux bénéficiaires du dispositif « stage créateur d'entreprise en espace test agricole »**, pour une durée prévisionnelle totale de 3 640 heures de stage.

- 14 250 euros pour la réalisation du projet JUNEO JUMENT

La Région soutient le projet JUNEO JUMENT à hauteur de 14 250 euros. Sur la base d'un partenariat entre l'exploitation équine Chevalait et la société Lacticare, ce projet doit permettre la mise au point et la commercialisation d'une céréale à complément protéinique à base de lait de jument biologique à destination des enfants en bas âge.

- Soutien aux projets d'innovation et de recherche dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture

Les élus régionaux ont décidé de soutenir **deux projets d'innovation dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture pour un montant total de 66 530 euros.** Les subventions suivantes ont ainsi été accordées :

- 26 528 euros à la SCEA L'AMBRE et 10 002 euros au Syndicat mixte pour l'équipement du littoral pour le projet de DEFIPRO (développement d'écarteurs à filets de protection contre la prédation) ;
- 30 000 euros à CARGILL France pour le financement du projet « Seamino » qui doit permettre d'évaluer l'intérêt de l'extraction de protéines d'algues rouges.

Les élus ont, par ailleurs, décidé d'attribuer une aide d'un montant de **58 406 euros au projet de recherche « MANUTETRA »** (Maitrise de la valeur nutritionnelle de la microalgue Tetraselmis) porté notamment par le CFA METIERS NATURE/CFPPA de Coutances, l'Université de Caen Normandie, Christine DESTIENNE (Ecurie Marine) et l'association AQUACAUX.

CULTURE :

- Subventions de fonctionnement au titre de l'année 2021

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Région accompagne les structures de création et de diffusion, les établissements publics de coopérations culturelles ainsi que les réseaux du spectacle vivant et les groupements d'employeurs. Dans ce cadre, **des subventions de fonctionnement pour l'année 2021 ont été attribuées à 33 » structures pour un montant total de plus de 7,64 millions d'euros, parmi lesquelles, par exemple :**

- plus de 1,18 million d'euros pour Centre dramatique national de Normandie – Rouen ;
- 825 000 euros à l'ODIA Normandie ;
- 310 000 euros au Pôle National des Arts du Cirque « La Brèche » de Cherbourg ;
- 400 000 euros au Volcan du Havre ;
- 545 000 euros au Théâtre du Préau, Centre dramatique national de Vire ;
- 67 667 euros au groupement d'employeurs « Solstice » de Rouen ;
- 140 000 euros pour la Scène de musiques actuelles « La Luciole » d'Alençon ;
- 140 000 euros pour la Scène de musiques actuelles « Le Normandy » de Saint-Lô.

359 000 euros de subventions de fonctionnement ont aussi été attribuées au titre de l'année 2021 à 13 structures œuvrant dans le champ des arts plastiques, de la photographie et de l'architecture.

Une subvention de fonctionnement de 1,8 million d'euros a, par ailleurs, été accordée à l'Institut Mémoires de l'Édition Contemporaine – IMEC à St Germain La Blanche Herbe, pour la poursuite de ses activités en 2021 ;

- Soutien aux festivals

La Région Normandie soutient aussi les festivals, de toutes disciplines, mis en œuvre sur les cinq départements. **Les élus ont ainsi attribué les subventions suivantes pour un montant total de 78 000 euros :**

- 25 000 euros pour l'organisation du 23^{ème} festival Ribambelle à Blainville sur Orne (14) du 20 février au 31 mars 2021 ;
- 50 000 euros pour l'organisation du Festival]interstice[2021 du 6 au 23 mai 2021 ;
- 3 000 euros pour le Festival Fish&films qui se déroulera à Granville du 28 au 31 janvier 2021.

- 988 000 euros pour soutenir les réseaux d'art contemporain

Les élus régionaux ont décidé d'attribuer 988 000 euros aux associations suivantes :

- 50 000 euros à l'Association OBLIQUE/S (COLOMBELLES-14), pour la conception de la plateforme de création numérique en Normandie pour l'année civile 2021,
- 418 000 euros au FRAC Normandie Rouen, et 520 000 euros au FRAC Normandie Caen pour la poursuite de leurs activités au titre de l'année civile 2021, qui sera d'ailleurs l'année de leur fusion.

- 20 000 euros pour soutenir l'économie du livre en Normandie

La Région accorde au titre du FADEL (Fonds d'Aide pour le Développement de l'Economie du Livre), 20 000 euros à 3 structures, dont 10 000 euros aux Editions Pierre de Taillac, de Villers sur Mer (14), pour la publication des ouvrages « 10 chevaux célèbres, » et « Après l'orage ».

- 368 000 euros à l'ESAM C2

Les élus régionaux ont décidé d'attribuer 368 000 euros à l'Établissement Public de Coopération Culturelle « Ecole supérieure d'arts et médias Caen-Cherbourg (ESAM C2)», pour financer une partie du doctorat de recherche et création RADIAN à l'ESADHAR.

- Valorisation du patrimoine normand

La Région souhaite renforcer la valorisation et le développement du patrimoine normand. Dans ce cadre, elle a décidé d'accorder les aides suivantes :

- **73 902 euros ont été accordés à la Commune du Mont Saint Michel pour la restauration du mur du cimetière du Mont Saint-Michel**, protégé au titre des Monuments Historiques
- **460 000 euros au Musée d'Arromanches** pour le renouvellement de son parc de matériels de projection et de sonorisation afin de répondre aux attentes du public de visiteurs.

Des subventions de fonctionnement ont, par ailleurs, été accordées aux structures suivantes au titre de l'année 2021 :

- **20 000 euros à l'Association La Loure Musiques et Traditions Orales de Normandie de Vire.**
- **100 000 euros à l'EPCC French Lines & Compagnies au Havre ;**
- **850 000 euros à l'EPCC La Fabrique de Patrimoines en Normandie à Caen.**

Contacts presse :

Charlotte Chanteloup – tel : 06 42 08 11 68 – charlotte.chanteloup@normandie.fr

Laure Wattinne – tel : 06 44 17 55 41 – laure.wattinne@normandie.fr